Ecrit par Echo du Mardi le 16 décembre 2022

PICOLINE SCI

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 16 décembre 2022 sous réserves d'incidents

BOLLENE (Vaucluse),
2 Boulevard Léon Gambetta.
BP 23.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Karine CAVAILLÈS-VERBASCO, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « 2KLP NOTAIRES » titulaire d'un office notarial à BOLLENE (Vaucluse), 2 Boulevard Léon Gambetta, le 18 octobre 2022 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AVIGNON 1 le 27 octobre 2022 bordereau 2022N 02219 les associés de la société civile immobilière dénommée **PICOLINE** au capital de 1300 euros dont le siège social est situé à MORIERES- LES-AVIGNON 84310) 8 rue Daniel Sorano immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 804 093 300 RCS AVIGNON ont décidé :
– **de modifier l'objet social** de la société, l'article ARTICLE DEUXIEME – OBJET des statuts est modifié ainsi : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location (y compris la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés) de tous biens et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général. Et ce soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 16 décembre 2022

accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. La vente de tout ou partie du patrimoine dans le cadre de sa gestion pour autant toutefois qu'elle n'expose pas la société à être soumise à l'impôt sur les sociétés, ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. La société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux. Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Pour la réalisation de cet objet, la gérance peut effectuer toutes opérations non susceptibles de porter atteinte à la nature civile de l'activité sociale.
– **de nommer comme co-gérant** Mme Hélène SAUVANT, demeurant à MORIERES-LES- AVIGNON (84310) 8 rue Daniel Sorano. En conséquence ladite société sera à compter du 18 octobre 2022 gérée par M. Jean SAUVANT et Mme Hélène SAUVANT demeurant à MORIERES- LES-AVIGNON 84310) 8 rue Daniel Sorano cogérants. Les statuts de la société seront modifiés en conséquence.
Pour avis, Le notaire.

3955205
Publié le 16/12/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !